



G. C. C. E. I.
est. 1974

ᐃᑭᑦᑭᑦᑭᑦᑭᑦ ᑭᑦᑭᑦᑭᑦᑭᑦ ᑭᑦᑭᑦᑭᑦᑭᑦ ᑭᑦᑭᑦᑭᑦᑭᑦ (ᐃᐱᑦᑭᑦ ᐱᑦᑭᑦ)
Grand Council of the Crees (Eeyou Istchee)
Grand Conseil des Cris (Eeyou Istchee)

ᐃᑭᑦᑭᑦᑭᑦ ᑭᑦᑭᑦᑭᑦᑭᑦ
Cree Nation Government
Gouvernement de la Nation Crie



C. N. G.
G. N. C.
est. 1978

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LE GRAND CONSEIL DES CRIS (EYYOU ISTCHEE)/GOUVERNEMENT DE LA NATION CRIE PRESSE LE GOUVERNEMENT DU CANADA DE S'ASSURER QUE JUSTICE SOIT RENDUE DANS L'AFFAIRE COLTEN BOUSHIE

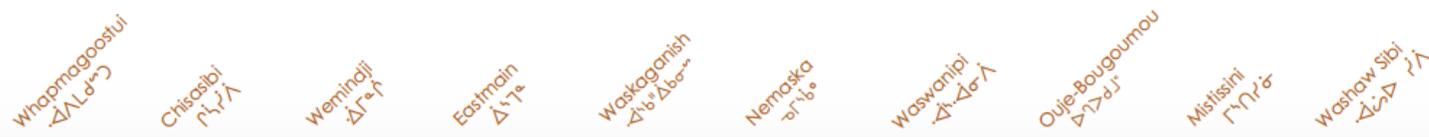
(NEMASKA, QC, le 11 févr. 2018) La Nation crie d'Eeyou Istchee a exprimé sa solidarité à la famille de Colten Boushie et aux Premières Nations de la Saskatchewan suite au résultat scandaleux du procès. Le verdict et le processus qui y a mené constituent une parodie de justice pour les Premières Nations du Canada.

Après avoir entendu le verdict, le Grand Chef Abel Bosum a déclaré : « Je suis stupéfait. Je ressens la même incompréhension et le même choc que j'ai vus sur le visage d'Alvin Baptiste, l'oncle de Colten, après le verdict. C'est une honte pour le pays qu'une telle décision puisse être rendue au Canada en 2018. C'est une tâche sur le système judiciaire et une faute qui doit être corrigée de façon urgente. Autrement, la crédibilité du Canada et son engagement envers la réconciliation avec les peuples autochtones en souffriront. »

Le Gouvernement de la Nation Crie est outré du déni de justice flagrant dans cette affaire, particulièrement en ce qui concerne la sélection du jury. Il est honteux que des Autochtones aient été exclues du jury pour l'unique raison qu'elles sont autochtones. Le processus de sélection du jury est clairement préjudiciable aux Autochtones et doit être corrigé sur-le-champ.

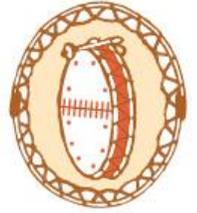
Le directeur exécutif Bill Namagoose a déclaré : « Je suis révolté par ce qui est arrivé à ce jeune homme et à sa famille. Ce qui s'est produit pourrait arriver à n'importe lequel de nos proches. Cette tragédie, avec les disparitions et les assassinats de femmes autochtones et les disparitions fréquentes de personnes autochtones partout au Canada, me mènent à croire que la réconciliation ne sera jamais qu'une farce si aucune mesure concrète n'est prise pour que les auteurs de ces crimes soient accusés, jugés et punis de façon appropriée. »

En 1991, la Commission de justice autochtone du Manitoba, dont faisait partie le juge Murray Sinclair, a conclu que lors du procès concernant le meurtre de Helen Betty Osborne en 1971, une faute importante a été la demande de récusations péremptoires pour empêcher des Autochtones de faire partie du jury.





G. C. C. E. I.
est. 1974



C. N. G.
G. N. C.
est. 1978

-2-

« Le fait d'exclure les peuples autochtones du jury n'a fait qu'alimenter le sentiment populaire que le procès était teinté de racisme. [...] L'absence de personnes autochtones au sein du jury donne l'impression, du point de vue des Autochtones, que le procès était truqué. En un sens, il s'agissait d'un procès injuste, car les jurés ne représentaient pas la collectivité locale. Nous croyons qu'il faut mettre fin à cette situation.

Nous croyons qu'exclure des personnes du jury en fonction de leur race est une pratique inacceptable et probablement inconstitutionnelle qui doit disparaître au moyen d'une réforme du processus de sélection du jury. »

La Commission a recommandé de modifier le Code criminel en éliminant les récusations péremptoires.

Presque trente ans plus tard, cette recommandation n'a toujours pas été mise en œuvre. Combien de temps encore les peuples autochtones du Canada devront-ils attendre pour obtenir justice ?

Le premier ministre et les ministres Bennet, Philpott et Wilson-Raybould ont tous affirmé que nous devons faire mieux en tant que pays. Nous sommes d'accord. Il y a quelques jours, le parlement, avec l'appui du gouvernement du Canada, a approuvé en principe le projet de loi C-262, qui vise à donner effet à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. L'affaire Colten Boushie est un test pour le gouvernement, s'il veut montrer son engagement envers les principes de la justice et de l'équité pour les peuples autochtones que défend la Déclaration des Nations Unies.

Le Gouvernement de la Nation Crie presse le gouvernement du Canada et le gouvernement de la Saskatchewan de faire appel de la décision rendue dans l'affaire. Nous appuyons également les organisations des Premières Nations en Saskatchewan et ailleurs au pays qui demandent une commission d'enquête pour examiner les causes derrière ce déni de justice et recommander des mesures qui éviteront qu'une telle faute se reproduise.

-30-

Renseignements : Bill Namagoose, directeur exécutif, 613 761-1655